



HAL
open science

Les prêtres païens de la Syrie hellénistique et romaine

Julien Aliquot, Jean-Baptiste Yon

► **To cite this version:**

Julien Aliquot, Jean-Baptiste Yon. Les prêtres païens de la Syrie hellénistique et romaine. Laurent Coulon; Pierre-Louis Gatier. Le clergé dans les sociétés antiques. Statut et recrutement, CNRS Éditions, pp.201-227, 2018, Alpha, 978-2-271-08205-3. <halshs-01854030>

HAL Id: halshs-01854030

<https://shs.hal.science/halshs-01854030v1>

Submitted on 1 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



CNRS EDITIONS



Le clergé dans les sociétés antiques

Statut et recrutement

Sous la direction de
Laurent Coulon et Pierre-Louis Gatier

Le clergé dans les sociétés antiques

Statut et recrutement

Sous la direction de
Laurent Coulon et Pierre-Louis Gatier

Dans les sociétés anciennes, depuis le III^e millénaire avant notre ère jusqu'au VII^e siècle de notre ère, de l'Inde au monde celte, de la Mésopotamie à la Grèce et à l'Égypte, les différents systèmes religieux, polythéistes ou monothéistes, ont fonctionné grâce à des clergés préposés à la gestion du sacré et dont les membres se distinguaient plus ou moins fortement du peuple des laïcs. Les contributions de quinze spécialistes réunies ici présentent à un large public l'état des connaissances sur des questions institutionnelles souvent négligées : qui devient prêtre ou prêtresse ? comment ? et pour quelle place dans la société ? En interrogeant des religions disparues et d'autres qui sont présentes dans notre monde contemporain, hindouisme, mazdéisme, judaïsme, christianisme et islam, cet ouvrage montre l'actualité d'une réflexion sur les différentes formes anciennes de la fonction sacerdotale.

Laurent Coulon, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, Sciences religieuses, PSL (Paris), est spécialiste de la religion de l'Égypte ancienne.

Pierre-Louis Gatier, directeur de recherche au CNRS (UMR HiSoMA, Lyon), étudie l'histoire et l'archéologie du Proche-Orient, d'Alexandre à Mahomet.

Ouvrage publié avec le concours
de l'ISERL et d'HiSoMA

28 € TTC

ISBN : 978-2-271-08205-3



9 782271 082053 >

ISERL
INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉTUDE
DES RELIGIONS ET DE LA LAÏCITÉ

HI HISTOIRE
ET SOURCES
DES MONDES
ANTIQUES **SOMA**

www.cnrseditions.fr

En couverture :
Prêtres portant une barque
processionnelle. Grande salle
hypostyle de Karnak.
© L. Coulon.

Les prêtres païens de la Syrie hellénistique et romaine

Julien ALIQUOT¹ et Jean-Baptiste YON¹

Au II^e siècle apr. J.-C., un voyageur parcourt le Proche-Orient afin de vérifier s'il existe des sanctuaires aussi vénérables que celui d'Atargatis, la Déesse syrienne de Hiérapolis, aujourd'hui Mambij, au nord-est d'Alep en Syrie du Nord. Cet homme, que l'on identifie parfois à Lucien de Samosate, se livre à une véritable enquête d'ethnographie religieuse. Il visite des lieux de culte en Phénicie, questionne les prêtres et les fidèles d'Héraclès à Tyr, d'Astarté à Sidon, d'Aphrodite à Byblos et sur le Mont Liban, et s'efforce de décrypter les mythes associés à chacun de ces dieux. Il s'intéresse ensuite aux mythes de la fondation de Hiérapolis, puis à la légende qui attribue à la reine Stratonice un rôle dans la construction de son temple, avant d'examiner la topographie des lieux et l'architecture du sanctuaire. Il s'attache enfin au personnel sacerdotal, aux festivités religieuses et aux rites relatifs au culte de la déesse syrienne et de son père masculin, identifiés à Héra et à Zeus. Son compte rendu nous est parvenu sous la forme d'un traité rédigé en grec et intitulé *Sur la Déesse syrienne*. L'ouvrage, dont la langue, le style et la méthode rappellent les *Histoires* d'Hérodote, peut être considéré comme la première et la dernière archéologie des cultes syriens que nous ait léguée l'Antiquité. Il constitue aussi une source inestimable sur le personnel cultuel de l'un des sanctuaires les plus prestigieux du Proche-Orient.

Ce témoignage rappelle que la Syrie, aux époques hellénistique et romaine, offre un bon exemple de l'adaptation de traditions religieuses anciennes aux réalités nouvelles apportées par la domination des Grecs

1. CNRS, UMR 5189 HiSoMA, Lyon.

et des Romains et par la confrontation inédite de cultures elles-mêmes plurielles. Il nous servira de fil conducteur pour aborder la question du recrutement et du statut des membres du clergé syrien entre la conquête du pays par Alexandre le Grand, à la fin du IV^e siècle av. J.-C., et les dernières mentions de prêtres païens dans l'empire chrétien de Justinien, au VI^e siècle apr. J.-C.

Encore faut-il tenir compte de la nature et des limites de nos sources. Au Proche-Orient, la recherche sur les sanctuaires hellénistiques et romains se concentre sur quelques grands sites urbains (Héliopolis au Liban, Gérasa en Jordanie, Palmyre en Syrie) et sur des zones rurales (Antiochène, Commagène, Hauran, Liban). En dehors de rares témoignages issus de la tradition littéraire, les informations les plus nombreuses sur le clergé de ces sanctuaires sont tirées de deux types de sources, les monuments figurés et les inscriptions, dont l'apport est très inégal. Comme ailleurs, les premiers consistent le plus souvent en des reliefs votifs ou funéraires, qui portent les images des prêtres et de leurs instruments de travail. Les sources épigraphiques pallient un peu le silence de ces représentations. Leur variété illustre la complexité de la situation linguistique, ethnique et culturelle du Proche-Orient. La part du grec, la langue du pouvoir et de la culture en Orient, y est écrasante, sauf dans les régions où des textes sémitiques ont continué d'être gravés sur la pierre sous l'Empire romain : on opposera le cas de la Phénicie, où le phénicien disparaît vers le début de l'ère chrétienne, au cas de Palmyre, où un dialecte de l'araméen est encore utilisé concurremment avec le grec et le latin au III^e siècle apr. J.-C. Le latin, quant à lui, n'est présent que dans des milieux particuliers, tels que l'armée romaine et les colonies de Bérytos, Héliopolis et Césarée de Palestine. Quel que soit le type de source utilisé, le même constat s'impose partout : d'une part, la documentation est bien plus loquace sur la position sociale que sur le recrutement ou le statut des membres du clergé ; d'autre part, ce sont les trois premiers siècles de l'ère chrétienne (la période de l'Empire romain) qui sont les mieux connus, de sorte qu'il est souvent impossible de faire la part de l'ancien et du nouveau dans un domaine réputé pour son conservatisme, celui des pratiques rituelles, dont les prêtres sont les garants.

Tout en tenant compte de ces réserves, on s'efforcera de montrer comment diverses traditions se juxtaposent ou se côtoient en Syrie à la suite de la conquête d'Alexandre : les traditions grecque et romaine,

elles-mêmes plurielles et liées à l'organisation des communautés en cités, mais aussi les traditions locales, qui ne doivent rien ni à la Grèce ni à Rome et qui s'expriment encore sous l'Empire romain dans des langues sémitiques et à travers une iconographie héritée des époques antérieures. On donnera largement la parole aux sources pour replacer les documents relatifs aux prêtres syriens, avec leur saveur si particulière, parmi les grands courants qui traversent l'histoire des religions dans les mondes hellénistique et romain.

Les figures du sacerdoce

Tel qu'il est décrit dans le traité *Sur la Déesse syrienne* (42-44), le clergé de Hiéropolis se caractérise par sa multitude, sa diversité et sa hiérarchie :

« De nombreux prêtres sont admis ici, parmi lesquels les uns égorgent les victimes sacrificielles et les autres offrent des libations ; d'autres encore sont appelés porte-feu et assistants d'autel. Au moment où j'étais là, plus de trois cents sont arrivés pour le sacrifice, tous de blanc vêtus, un bonnet de feutre sur la tête. Chaque année, un nouveau grand-prêtre est désigné ; lui seul porte un vêtement pourpre et se coiffe d'une tiare d'or. Il y a en outre un autre groupe d'hommes voués au culte, celui des aulètes, des joueurs de syrinx et des galles, ainsi que des femmes folles et dérangées. Le sacrifice est fait deux fois par jour et tous y assistent. À Zeus ils sacrifient en silence, sans chanter ni jouer de flûte ; mais quand ils font des offrandes à Héra, ils chantent, jouent de la flûte et font cliqueter les crotales. »

Au sein d'un personnel sacerdotal pléthorique, les prêtres ont un statut particulier, qui résulte de leur savoir-faire et de l'exercice de droits et de devoirs soit exclusifs, soit partagés avec des assistants et des fidèles triés sur le volet. Tous les sanctuaires n'ont pas un clergé aussi nombreux que celui de Hiéropolis mais, partout au Proche-Orient, il est possible de reconnaître un prêtre à sa seule apparence physique, quand aucun terme ne le désigne comme tel explicitement.

Les mots et les habits qui font le prêtre

L'usage d'un vocabulaire spécifique permet d'identifier les prêtres, soit en grec, soit en araméen, les deux principales langues de culture du Proche-Orient depuis l'époque hellénistique, plus rarement en latin. Il

est difficile de définir les fonctions qui correspondent aux mots employés dans les inscriptions, qui sont notre principale source d'information. On trouve surtout des mots génériques comme *hiereus* en grec, *komra* ou *kahana* en araméen ou encore *sacerdos* en latin. Tous peuvent se traduire par « prêtre », sans plus de précision. L'une des plus anciennes inscriptions bilingues de Syrie est la dédicace gréco-araméenne d'un certain Philôtas qui se présente comme *hiereus* et *komra*. Dès l'époque hellénistique donc, les principaux termes sont attestés. Ils posent toutefois un problème de terminologie intéressant, car il n'est pas nécessaire que les fonctions soient les mêmes selon les langues, les lieux, les milieux et les époques. On peut se demander ce qu'il y a de commun entre un notable, magistrat et prêtre du culte impérial à Antioche ou à Tyr, et le modeste desservant d'un petit temple rural de la Palmyrène ou du Hauran. L'un des moyens d'analyser le vocabulaire pourrait être de distinguer plusieurs couches chronologiques. Pour ne prendre qu'un exemple, certains termes sémitiques connus à l'époque romaine en araméen sont d'origine akkadienne et même sumérienne (par exemple *afkal*, « sage », attesté à Palmyre à côté de *komra*). Ces variantes recouvrent sans doute des différences fonctionnelles mais, si la terminologie s'inscrit dans le champ sémantique du fait religieux, il est impossible d'être plus précis, sauf à plaquer sur des textes d'époque romaine des acceptions mieux connues par la documentation cunéiforme, parfois antérieure de deux mille ans.

L'autre aspect à mettre en valeur est l'existence explicite ou implicite d'une hiérarchie entre les différentes prêtrises. On verra plus loin qu'il faut y ajouter aussi des fonctions annexes qui désignent le personnel indispensable au fonctionnement des sanctuaires. Au sommet se trouve fréquemment le grand-prêtre (*archieus*). À Hiérapolis, on peut y voir l'héritage de la principauté sacerdotale connue à une date ancienne, mais il s'agit aussi d'une appellation générique assez répandue par ailleurs pour des prêtres dont on peine à cerner le domaine de compétence. À Palmyre, le chef des prêtres du dieu principal de la cité est appelé « grand-prêtre et chef du banquet des prêtres » de Bel (*archieus* et *symposiarchos hierèôn*) ou, de manière abrégée, « grand-prêtre et chef du banquet », dans la version grecque des inscriptions. Les équivalents araméens se contentent de rappeler la fonction de « chef du banquet des prêtres de Bel » (*rbnwt mrzḥwth dy*

kmry' dy bl). Le banquet semble donc être ici l'institution principale liée au statut du grand-prêtre. Par ailleurs, des inscriptions de Phénicie révèlent l'existence de grades : à Sidon, Untel est prêtre du cinquième rang (*pemptostatès*) de Zeus, un autre de ses concitoyens occupe le septième rang (*hebdomostatès*) ; près de Bérytos, un autre personnage est prêtre du second rang (*deutérostatès*) de Jupiter Balmarcod, le grand dieu de Deir el-Qalaa. Le meilleur parallèle est celui des sanctuaires puniques d'Afrique du Nord, dans le culte de Saturne Africain, où existent des prêtres du premier et du second rang (*sacerdotes loci primi, loci secundi*).

L'iconographie reflète elle aussi la diversité statutaire du clergé. Dans ce domaine, le passage du traité *Sur la Déesse syrienne* cité plus haut constitue un bon guide. Il permet aussi d'interpréter plus facilement les images de Hiérapolis et d'autres sites du Proche-Orient. Le couvre-chef apparaît comme un élément essentiel de l'habit traditionnel des prêtres, dans une tradition qui remonte au moins à l'âge du Fer. Il s'agit même en de nombreux lieux du seul métier qui est distingué par ce type d'attribut. De fait, les bonnets des prêtres sont présents dans une grande partie de la Syrie, avec deux modèles différents, pointu (*pilos*) comme à Hiérapolis ou tronconique (*modius*). Les premiers sont bien attestés à Hiérapolis, à Doura Europos, en Syrie du Nord et dans la Békaa libanaise, alors que les seconds sont typiques de la côte phénicienne depuis l'époque hellénistique (fig. 1) et de Palmyre sous l'Empire romain, tous lieux où les cultures locales sont restées très fortes. Seuls ces prêtres syriens sont clairement identifiables au premier coup d'œil : on ne peut douter qu'il existait des prêtres vêtus à la grecque, mais leur iconographie n'est guère fournie en dehors d'images conventionnelles qui apparaissent sur les monnaies et sur les reliefs funéraires. Il en va de même pour les *sacerdotes* romains.

Que les prêtres syriens soient bien identifiables ne signifie pas qu'ils portent un seul et même costume. À côté de la tunique longue orientale, relevée par une ceinture, certains prêtres palmyréniens portent bien un habit de type grec, avec une tunique à manche (*chitôn*) et un manteau (*himation*). D'autres portent le costume iranien avec pantalon, chaussures et tunique ou bien encore la toge romaine. Les variations, parfois sur les mêmes reliefs, peuvent servir à définir les différentes fonctions, voire la hiérarchie des officiants. Il arrive aussi que le personnage en costume romain ne soit défini comme prêtre que



Fig. 1. Stèle votive de Baalyaton, prêtre de Milkashtart, Oumm el-'Amed, III^e siècle av. J.-C., Ny Carlsberg Glyptotek, Copenhague (photo d'après M. DUNAND et R. DURU, Oumm el-'Amed, Paris, 1962, pl. 57).

par le *modius* placé sur un piédestal à ses pieds. Il est évident également que la diversité des cultes, inhérente au polythéisme, implique l'usage de costumes différents. De manière générale, Palmyre est typique d'une société marquée par des mélanges culturels qui rejaillissent sur le costume, religieux ou non. De notre point de vue, il est toutefois impossible d'attribuer un vêtement particulier à un culte spécifique. À Palmyre, on a tenté de le faire selon la nature du feuillage qui décore le *modius*, en associant l'olivier au culte de Baalshamin, le laurier à celui de Bel, sans convaincre.

Le métier de prêtre

Les images des prêtres montrent assez souvent les officiants en pleine action. Elles ne les représentent jamais en train d'accomplir de sacrifice sanglant. Ce rituel essentiel, caractéristique du métier de prêtre, est célébré deux fois par jour à Hiérapolis où, selon le traité *Sur la Déesse syrienne*, on immole des bœufs et des vaches élevés dans la cour du sanctuaire avec d'autres animaux sacrés (chevaux, aigles, ours, lions), ainsi que des chèvres et des brebis, tandis que les porcs et les colombes, jugés impurs, sont impropres à la consommation comme au sacrifice. L'iconographie du sacrifice se limite en général aux processions d'animaux conduits par des prêtres, par exemple dans les sanctuaires romains d'Héliopolis du Liban (Baalbek), où l'on constate là aussi l'absence du porc. Comme en Grèce ou à Rome, le geste de la mise à mort des victimes reste invisible. Les images plus communes figurent les prêtres en train de faire un geste de bénédiction, la main levée, ou en train de faire une offrande d'encens ou une libation, le cas échéant avec des ustensiles et des objets qui font partie du matériel et du petit mobilier des sanctuaires (couteau à sacrifice, pelle à encens, patère, aspersoir, pyrée). Une célèbre fresque du sanctuaire des dieux palmyréniens à Doura Europos (fig. 2) permet de se représenter l'aspect d'une cérémonie cultuelle dans cette cité grecque située sur l'Euphrate qui a longtemps appartenu à l'empire parthe avant d'être conquise par Rome à la fin du II^e siècle apr. J.-C. Le costume est différent selon l'âge et le sexe des officiants ou des spectateurs, sans que l'on puisse définir exactement les rôles de chacun. Certains personnages sont pieds nus, comme le sacrifiant lui-même, alors que son assistant est chaussé. Un autre trait commun est l'absence de barbe



Fig. 2. Cérémonie religieuse sur une fresque de Doura Europos, I^{er} siècle apr. J.-C., Musée national de Damas (© Julien Aliquot).

pour les hommes, ce qui rappelle que les prêtres syriens sont généralement glabres et qu'ils ont souvent la tête rasée, bien qu'il y ait des exceptions.

La relation privilégiée que les prêtres entretiennent avec les dieux qu'ils servent leur donne accès à des espaces réservés à l'intérieur du sanctuaire. Eux seuls ont accès à la partie la plus intime du temple, où réside la divinité représentée par une statue ou par un objet cultuel. Le traité *Sur la Déesse syrienne* (31) appelle chambre (*thalamos*) cet endroit que les inscriptions désignent comme un espace impénétrable (*adyton*) :

« À l'intérieur, le temple n'est pas fait d'une seule pièce, mais il contient une autre chambre. Celle-ci aussi dispose d'un petit escalier ; elle n'a pas de portes et s'ouvre entièrement au spectateur. Tous peuvent pénétrer dans le grand temple, mais seuls les prêtres ont accès à la chambre, et encore, pas tous les prêtres, mais seulement ceux qui sont les plus proches des dieux et dont tout le service est tourné vers le culte. Dans celle-ci sont placées les statues cultuelles, celle d'Héra et celle du dieu, Zeus, qu'ils appellent d'un autre nom. Toutes deux sont dorées et assises, mais Héra est portée par des lions et l'autre par des taureaux. »

Leur statut confère ainsi aux prêtres les plus qualifiés le droit de s'occuper des objets les plus sacrés d'un lieu de culte et de faire sortir les idoles du temple pour les mener en procession lors des cérémonies publiques qui animent la vie du sanctuaire.

Certains sanctuaires réputés se distinguent par l'organisation d'oracles, où des prêtres spécialisés dans les pratiques divinatoires sont impliqués. Macrobe, auteur latin du V^e siècle apr. J.-C., rapporte que Jupiter, le grand dieu d'Héliopolis du Liban, était consultable soit sur place, soit à distance, à l'époque où le culte florissait. Dans le premier cas, des notables transportaient l'idole sur un brancard (*ferculum*), la montraient aux fidèles et se laissaient guider par ses mouvements. À Hiéropolis aussi, la statue d'Apollon se meut toute seule pour manifester sa volonté de rendre un oracle, avant d'être enlevée par les prêtres pour être interrogée par le grand-prêtre. À Héliopolis, ce procédé correspond au rôle de guide (*dux*) reconnu au dieu. Dans le second cas, lorsque le dieu est consulté à distance, des prêtres sont chargés de transmettre ses réponses par courrier, notamment à l'empereur Trajan, selon l'anecdote rapportée par Macrobe. Ces prêtres ont pu jouer un rôle dans le développement d'une collection d'oracles qui a contribué au succès du dieu dans tout l'Empire romain et dont on trouve un témoin dans un poème de l'*Anthologie palatine*. Les oracles peuvent enfin être rendus par le truchement des bétyles. Les représentations les mieux identifiables de ces objets sont attestées sur les monnaies des villes de la Syrie romaine et, de manière remarquable, elles sont liées aux cultes de grands sanctuaires oraculaires tels ceux de Séleucie de Piérie ou d'Émèse. La littérature archéologique moderne fait souvent référence aux bétyles à propos de monuments très divers (pierres dressées, stèles, menhirs, obélisques, vases, urnes). Il vaut mieux s'en tenir à un usage restreint du terme *baitylos*, attesté uniquement en grec. Quels que soient son genre et son étymologie (sémitique ou non), le sens du mot est clair d'après le témoignage essentiel de Damascius, philosophe païen des V^e-VI^e siècles apr. J.-C. Le bétyle se présente sous la forme d'un monument sphérique ou ovoïde. Éventuellement taillé dans une pierre semi-précieuse, il joue un rôle fondamental dans des opérations rituelles à caractère magique et astrologique, voire initiatique, au cours desquelles un prêtre le manipule, le scrute et l'écoute après l'avoir dévêtu et invoqué.

Autour des prêtres

Toutes les charges des prêtres peuvent être confiées à une seule personne dans les petits lieux de culte ruraux. Inversement, les prêtres des grands sanctuaires urbains sont à la tête d'un personnel cultuel aussi nombreux que divers. Le traité *Sur la Déesse syrienne* (42-44) évoque les prêtres porte-feu (*pyrphoroi*), les assistants d'autel (*parabômioi*) et la foule (*plèthos*) des musiciens, des galles et des femmes attachés au culte hiéropolitain. On est dans une tradition ancienne et ancrée dans les usages au Proche-Orient. En Phénicie, la charge apparemment héréditaire de chef des portiers est attestée à l'époque hellénistique à Oumm el-'Amed, près de Tyr. On retrouve un gardien des portes à Sidon sous l'Empire romain, ainsi qu'un gardien des statuettes d'enfants. Au hasard des sources, selon les sites, on repère pêle-mêle des eunuques, des musiciens, des quêteurs gyrovagues, des instructeurs (*didaskaloi*), des maîtres d'autels (*archibômistai*), des esclaves et des jeunes gens consacrés, des prophètes et prophétesses attachés à tel ou tel culte, comme il y a dans l'Église catholique toute une hiérarchie, du bedeau à l'archevêque. À Palmyre, où la documentation est non seulement riche, mais aussi plus précise et variée qu'ailleurs, le grand-prêtre de Bel semble diriger l'ensemble des associations religieuses en qualité de chef du thiasos. Il est entouré d'un groupe de prêtres et de préposés à diverses tâches (fonctionnement courant, entretien, éducation des jeunes gens, etc.) dont la composition et les compétences sont comparables à celle du conseil de fabrique dans les églises de l'Occident moderne. Ailleurs dans la ville, la source Efqa, principal point d'eau du site de Palmyre et lieu d'un culte important, est dirigée par un épimélète « choisi par le dieu » même de la source, Iarhibôl. À Doura Europos sont connus aussi un geôlier (*desmophylax*), des gardiens du trésor (*gazophylakes*), un héraut (*kéryx*) du dieu. On ignore s'il s'agit de simples employés des sanctuaires, de types particuliers de prêtres ou de magistrats. La question se pose d'autant plus, à Palmyre comme ailleurs, pour les différents personnages chargés de la gestion des sanctuaires, tels les dioécètes, les économes ou intendants, les chargés du trésor du temple. Parmi les cas-limites, on peut citer les associations de barbiers connues au sanctuaire sidonien d'Echmoun, en Phénicie sous l'Empire romain. S'agit-il d'associations professionnelles à base religieuse, comme elles le sont toutes dans l'Antiquité, ou

bien la présence des barbiers dans le sanctuaire s'explique-t-elle par une fonction rituelle spécifique, semblable à celle des barbiers des dieux attestés dans la documentation phénicienne et punique à Chypre et en Afrique du Nord ? Les diverses interprétations proposées ne s'excluent pas entre elles. Les barbiers de Sidon pourraient eux aussi jouer un rôle auprès des dieux du sanctuaire, notamment dans l'ornementation des statues cultuelles, tout en servant de coiffeurs et de barbiers des prêtres et des fidèles. Ils peuvent encore avoir d'autres fonctions, peut-être celles de chirurgiens, sans que les sources en fassent état. À Hiéropolis, l'homme qui se rend pour la première fois dans la ville sacrée est tenu de se raser la tête et les sourcils et, comme ailleurs dans le monde grec, les jeunes gens, avant de pouvoir se marier, consacrent dans le temple leur chevelure et les prémices de leur barbe. L'auteur du traité *Sur la Déesse syrienne* en a fait lui-même l'expérience. À Sidon, les barbiers du sanctuaire d'Echmoun pourraient être les artisans de ces pratiques qui sont souvent liées à des exigences de pureté rituelle ou bien à des rites de passage par le don d'une partie de soi-même à la divinité.

Autour des prêtres gravitent encore des esclaves et des fidèles plus proches des dieux que les autres. Au I^{er} siècle av. J.-C., le roi Antiochos I^{er} de Commagène consacre des esclaves ou hiérodoules (*hierodouloi*) et les libère de toutes leurs obligations, eux et leurs descendants, pour les affecter exclusivement au service d'un nouveau culte dynastique sous le contrôle des prêtres. Sous l'Empire romain, on ne connaît pas de hiérodoules en Syrie, mais certains fidèles particulièrement fervents participent de manière régulière ou ponctuelle au service des dieux. Des possédés (*katochoi*) sont connus à Héliopolis du Liban, sur l'Hermon et à Baitokaikè. Dans le Hauran et à Palmyre, des jeunes gens sont consacrés aux dieux par leurs parents. À Niha, dans la Békaa libanaise, Hochméa est une prophétesse (*vatis*) d'Hadaranès et une vierge (*virgo, parthenos*) consacrée à ce dieu en même temps qu'à Atargatis, la Déesse syrienne de Niha. Son épitaphe révèle que, non contente d'avoir vécu cent ans, elle n'a pas mangé de pain pendant vingt ans sur l'ordre du dieu lui-même. Dans un village voisin, un fidèle se targue d'être buveur d'eau (*hydropotès*) : c'est dire qu'il ne boit pas de vin, trait commun avec plusieurs dieux sémitiques et lieu commun de l'ethnographie antique sur les populations arabes. Le traité *Sur la Déesse syrienne* se fait l'écho de l'ascétisme et de la castration des galls qui prennent part aux mystères locaux. Il s'étonne du rôle des

fidèles folles furieuses dans le culte hiérapolitain et évoque enfin les femmes qui choisissent de s'investir dans les rites de passage à caractère hiérogamique lors des célébrations du retour d'Adonis à Byblos. Les auteurs chrétiens de l'Antiquité tardive ne s'embarrassent pas de nuances et assimilent ces fidèles à des prostituées.

Comme le rappelle le cas d'Hochméa à Niha, il y a sans doute une spécificité proche-orientale dans la place faite aux femmes au sein du personnel cultuel. Comme on le sait, il existe en Grèce une règle (non absolue) de similitude de genre entre une divinité et ses serviteurs. À Rome, si les femmes sont en général exclues des responsabilités sacerdotales, l'exclusion n'est pas totale ; les Vestales et les femmes des prêtres participent elles aussi aux sacrifices et ont ainsi un rôle spécifique à jouer dans le rituel. Au Proche-Orient il semble exister une opposition entre les villes de la côte anciennement hellénisées, puis romanisées (Laodicée, Tyr), dans lesquelles des prêtresses officient, comme dans la tradition grecque, et l'intérieur du pays, où les prêtresses sont pratiquement absentes, même dans les régions où la documentation de l'époque romaine est abondante (Émèse, Gérasa, Hauran, Apamée). À Palmyre, on a proposé de reconnaître des prêtresses dans de rares portraits féminins, ce qui est d'autant plus douteux qu'aucun texte ne fait état d'un personnel cultuel féminin. Des prêtresses sont pourtant attestées en Orient à une période antérieure à l'hellénisation, à Sidon à l'époque du roi Echmounazor (vers 480 av. J.-C.), et plus tard hors de l'Empire romain, à Hatra en Mésopotamie parthe. Le plus surprenant est que les prêtresses de cultes typiquement syriens, tel celui d'Atargartis, sont attestées, mais hors du Proche-Orient, comme si le clergé de la diaspora se conformait aux traditions locales de sa région d'accueil.

Devenir prêtre

À l'époque hellénistique et sous l'Empire romain, le Proche-Orient voit s'épanouir, à des rythmes et des degrés variables, un nouveau modèle d'organisation politique, celui de la cité-État (*polis*) de type grec. Le recrutement des membres du clergé est en partie déterminé par ce phénomène dont les conséquences sont difficiles à cerner dans le détail. Dans les villes comme dans les campagnes, si les mêmes indi-

vidus sont loin d'être systématiquement prêtres et magistrats, il est habituel que les responsabilités sacerdotales soient partagées au sein de grandes familles. C'est un phénomène historique banal et, pour en rester à la période antique, un point commun avec les grandes cités de l'Orient romain, gouvernées depuis l'époque hellénistique par des sociétés de notables.

Le modèle civique

D'authentiques cités grecques sont fondées au Proche-Orient dès le début de l'époque hellénistique, notamment celles de la Tétrapole en Syrie du Nord (Antioche, Séleucie, Apamée, Laodicée). Par ailleurs, des agglomérations qui existaient avant la conquête d'Alexandre sont refondées sur un modèle analogue, jusqu'à la fin de l'Antiquité. Des colonies romaines, organisées selon les mêmes principes, sont fondées à l'époque impériale, telle la *colonia Iulia Augusta Felix Berytus*, à l'emplacement de l'ancienne cité phénicienne de Bérytos. Les rapports entre les prêtres et le pouvoir semblent avoir tendance à s'uniformiser en fonction de ce phénomène de poliadisation. Dans les cités à la grecque, le pouvoir est géré par le biais de magistratures hiérarchisées et renouvelées selon un système de rotation annuelle des charges. Le financement et la gestion des cultes publics sont contrôlés par les autorités de la cité. Dans ce contexte, les prêtrises, souvent collégiales, font partie des charges et des honneurs confiés aux notables, soit en fonction de leur position sociale (à la manière des prêtrises grecques rattachées à telle ou telle famille ou clan), soit par élection. Une inscription hellénistique de Séleucie de Piérie donne deux listes de sacerdoces annuels relatifs aux cultes publics de cette cité grecque du royaume séleucide, sous le règne de Séleucos IV (187-175 av. J.-C.). Les dieux honorés sont à la fois les grands dieux de la ville et de la région (Zeus Koryphaïos, Zeus Olympien, Zeus Kasios et Apollon de Daphnè, près d'Antioche), qui sont aussi les protecteurs de la dynastie séleucide. On retrouve parmi eux les souverains divinisés et assimilés à des divinités du panthéon grec. À côté des prêtres, on remarque la présence d'appariteurs (porteur de sceptre, porteurs de foudre). Sans surprise, tous les membres du clergé portent des noms grecs.

Dans les colonies romaines, l'adoption de règles importées d'Occident prolonge ces évolutions. À Bérytos, on retrouve le système des

prêtrises traditionnelles romaines, un peu simplifié. À côté des pontifes et des augures, il y a des flamines des empereurs divinisés, des prêtres et des prêtresses de Rome et d'Auguste. À un niveau inférieur, les Augustaux ou sévirs augustaux célèbrent le même type de culte que les prêtres affectés aux cultes des quartiers de Rome. Cette réorganisation n'éradique pas les traditions locales, en particulier en milieu rural, où elles s'expriment dans un cadre renouvelé.

L'articulation entre charges civiques et fonctions religieuses n'est pas toujours claire, en particulier dans les cités où les traditions sémitiques restent fortes. L'annualité des principales fonctions, assez générale semble-t-il, pourrait les rapprocher du modèle grec et romain classique. Comme on l'a vu, le grand-prêtre change chaque année à Hiérapolis. C'est aussi le cas à Palmyre. Par ailleurs, il est difficile de dire si les prêtrises font partie des magistratures et si elles sont exercées par les mêmes personnes ou le même groupe de personnes. Dans la ville de Palmyre, qui a pourtant les institutions d'une cité grecque, prêtrises et magistratures ne semblent pas confondues ni exercées par les mêmes individus. La question est souvent moins claire ailleurs, même là où l'on possède des documents, comme à Doura Europos. Quand un certain Gornaios, qui exerce la fonction de geôlier (*desmophylax*) d'un sanctuaire, offre des constructions en l'honneur de son dieu, on peut interpréter son rôle de diverses façons : on a pensé à un geôlier municipal, mais le contexte de la dédicace peut faire préférer l'idée d'une fonction sacerdotale liée à des initiations et à la libération mystique des âmes. Dans un autre sanctuaire de la ville, le fondateur, autour de l'an 85 apr. J.-C., est un certain Épinikos, héraut (*kèryx*) et prêtre (*hierous*) du dieu. Une trentaine d'années plus tard, son fils Alexandros fait des travaux de rénovation et d'agrandissement en tant que prêtre du dieu et héraut de la cité. Cette seconde fonction pourrait être religieuse.

Histoire de familles

Partout où les sources sont abondantes, on constate l'importance de grandes familles dans lesquelles le recrutement des prêtres et des autres membres du clergé s'effectue de manière privilégiée. Au Proche-Orient comme ailleurs, il se peut que certains notables se soient spécialisés dans des fonctions religieuses, faisant le choix d'une carrière

prestigieuse, pour eux et pour leurs descendants, même si tous ne finissaient pas en haut de l'échelle. Il existe en outre des clans ou des groupes, peut-être familiaux parfois, consacrés au culte d'une ou plusieurs divinités. À Sidon, une famille semble particulièrement attachée au culte de Zeus, d'après une inscription honorifique pour l'une de ses filles : « (Statue de) Martha fille d'Apollophanès, prêtre de Zeus, fils de Démotratos, prêtre du cinquième rang de Zeus, (qu'honore) Iasiès dit aussi Domniôn, lors de sa propre magistrature, en action de grâces. » À Doura Europos, vers le milieu du II^e siècle apr. J.-C., le clergé du sanctuaire d'Adonis est lui aussi représentatif à cet égard. Le grand-prêtre (*archieus*) est alors Aneinis fils de Mêmaraïos. Ce dernier appartient d'ailleurs à un thiasse attesté au même endroit, tandis que Gornaïos, son frère, qui fait plusieurs offrandes et des constructions pour le temple, occupe quelques années plus tard la fonction de géolier (*desmophylax*). À Palmyre, où l'existence de lignées sacerdotales est probable, trois générations de serviteurs de Nabou, le grand-père, le père et le fils, apparaissent sur un relief votif retrouvé dans le sanctuaire de ce dieu (fig. 3). On a vu plus haut que certains sanctuaires pourvoient parfois à l'éducation des jeunes gens consacrés aux dieux. Il y avait parmi les fonctionnaires du sanctuaire de Bel des préposés aux jeunes gens, qui étaient sans doute éduqués pour servir le dieu et peut-être pour devenir prêtres eux-mêmes. L'une des inscriptions de Palmyre qui apporte des renseignements sur ce phénomène commémore la consécration au dieu d'un neveu, Haddoudan fils de 'Alaîshâ, par son oncle paternel, Haddoudan fils de Hagegou. Il apparaît aussi que les symposiarques et chefs des prêtres de Bel pouvaient se succéder d'oncles en neveux, alors qu'on ne connaît pas de fils qui auraient succédé à leur père dans ce culte particulier.

Prêtres villageois

Dans les campagnes de la Syrie romaine, les sources épigraphiques rendent compte de l'implication des communautés rurales dans l'aménagement de leurs sanctuaires sous le contrôle des prêtres, en particulier au Liban et dans le Hauran. Certains témoignages permettent d'entrevoir les modalités de l'émergence d'un clergé villageois assisté de responsables désignés par des termes empruntés au vocabulaire des institutions grecques, sans que l'on puisse pour autant les assimiler à



Fig. 3. Relief votif d'une famille de prêtres de Nabou, Palmyre, fin du 1^{er} siècle apr. J.-C., Musée de Palmyre (© Jean-Baptiste Yon).

des magistrats. Par exemple à Rakhlé sur l'Hermon, la grande divinité locale est d'abord présentée comme la déesse d'un certain Moithos fils de Raios en 60 apr. J.-C., puis assimilée à Leucothéa. La déesse tutélaire du village est d'abord la divinité d'Untel, individu puissant à l'origine de la fondation du culte, avant de faire l'objet d'une vénération collective en un lieu public géré par un prêtre assisté de responsables, que ces derniers appartiennent ou non à la famille du fondateur. Si l'institution du culte résulte d'une initiative privée, le lieu n'en est pas moins géré dès la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. par des dioécètes, peut-être déjà sous l'autorité d'un personnage exerçant un pouvoir de commandement indéterminé (*archè*). Aux confins du territoire de Sidon, la petite bourgade a pu alors entreprendre des travaux d'une ampleur telle que la concertation et le concours des habitants auraient été requis. La construction d'un nouveau temple a pu commencer dès cette époque, avant les restaurations et les nouveaux aménagements de la seconde moitié du III^e siècle apr. J.-C. Alors que, dans d'autres villages, un grand-prêtre (*archiereus*) dirige le clergé local, parfois de manière perpétuelle, à vie (*dia biou*), un prêtre (*hierous*) unique assure le service du culte au sanctuaire de Leucothéa. Tandis que des épimélètes l'assistent ponctuellement dans la surveillance du bon déroulement des travaux, deux trésoriers sacrés (*hierotamiai*) sont chargés de l'administration ordinaire des biens de la déesse. Les noms de tous ces personnages intéressés à la gestion du sanctuaire principal du village fournissent un échantillon représentatif de l'onomastique régionale, où les anthroponymes sémitiques transcrits en grec l'emportent en nombre sur les noms grecs et latins. Leur étude, croisée avec les données prosopographiques, laisse supposer que le recrutement des prêtres, des trésoriers et des responsables s'opère de manière privilégiée à l'intérieur des familles les plus riches et les plus puissantes. Leurs groupes ne s'opposent pas à la communauté, car les relations de parenté se trouvent englobées dans les manifestations de la vie collective. Il reste que les familles qui tiennent le haut du pavé dans les villages semblent accaparer les prêtrises et les responsabilités liées à la gestion des sanctuaires.

Sur le territoire des colonies romaines de Bérytos et d'Héliopolis ou dans les secteurs limitrophes du Liban et de la Békaa, les emprunts au vocabulaire institutionnel et aux modes d'expression caractéristiques de la culture romaine s'ajoutent aux références à la culture grecque,

sans faire disparaître les traditions locales. Dans le *pagus Augustus* de Niha, le relief de Narkisos (fig. 4), sculpté sur le podium du grand temple, en donne un bon exemple. Il représente un prêtre debout, de



Fig. 4. Relief du prêtre Narkisos sur le podium du grand temple romain de Niha, 11^e-111^e siècle apr. J.-C. (© Photothèque de l'Ifpo).

face et barbu. Les pieds chaussés de bottines, Narkisos porte un pantalon, une tunique à manches longues, un pectoral représentant le buste de deux divinités (peut-être les dieux de Niha, Hadaranès et Atargatis). Le bonnet conique qui le coiffe est parsemé de grosses étoiles et surmonté d'un croissant de lune. De la main gauche, il tient un instrument qui pourrait servir dans des rites d'aspersion d'eau lustrale ou encore dans des cérémonies d'onction des statues cultuelles (il faut sans doute y reconnaître un produit de l'artisanat local dérivé de l'*aspergillum* romain). De la main droite, il verse le contenu d'une cupule sur un autel portatif. Deux inscriptions sont gravées de part et d'autre du personnage. À gauche, la première décline son identité : « Narkisos fils de Kasios, *bouleutikos* de la colonie d'Héliopolis. » En dessous à droite, la seconde révèle le nom de l'auteur ou du commanditaire du relief : « Tibérius, qui a fait sculpter (ceci), prêtre. » D'après l'expression qui le désigne, Narkisos est honoré des insignes du décurionat dans sa cité, tout comme les prêtres du Jupiter héliopolitain, à Héliopolis même. Les honneurs qu'il reçoit témoignent de l'entente entre les responsables du culte local et les citoyens romains d'Héliopolis.

Dans la vallée du fleuve Adonis, à l'est de Byblos, le monument funéraire de Qartaba (fig. 5) illustre la romanisation de la famille d'un prêtre sans doute attaché au sanctuaire tout proche de Yanouh, vers le milieu du II^e siècle apr. J.-C. Il se présente sous la forme d'une grosse colonne en grès d'où se détachent deux édicules superposés et semblables à des façades de temple. Les bustes de quatre personnages réunis par couples d'époux se nichent dans chacune de ces petites chapelles. Leurs noms sémitiques et latins sont inscrits en grec (Abidallathos et Melè, Cassia et Germanos). Le monument apparaît comme une adaptation originale de la formule du portrait funéraire romain : les défunts sont représentés comme des statues en buste posées sur des piédouches, à la manière des effigies des ancêtres que les Romains conservent dans les armoires de leur *atrium*. Tandis que les épouses conservent un vêtement traditionnel (tunique brodée, boucles d'oreilles, grand voile couvrant à la fois une haute coiffeturban, une perruque, la tête et les épaules), comme à Palmyre ou à Édesse, les hommes ont une apparence plus conforme au goût du jour, avec la tunique et l'*himation*. Le prêtre Germanos, coiffé du *modius* de ses homologues phéniciens et palmyréniens, tient un aspersoir sem-

blable à celui de Narkisos de Niha. À l'époque où le site de Yanouh connaît d'importants travaux de construction, peut-être avec le concours d'un architecte formé à la romaine, la famille de ce prêtre



Fig. 5. Bustes du prêtre Germanos et de sa femme Cassia sur la colonne funéraire de Qartaba, entre 120 et 160 apr. J.-C., Musée national de Beyrouth (© Jean-Baptiste Yon).

semble représentative des groupes qui parviennent à conserver une position prééminente dans les villages de la montagne libanaise en adoptant des traits caractéristiques de la culture romaine.

Clergé et pouvoir

En marge du modèle civique, qui tend à s'imposer de manière progressive et inégale, des États sacerdotaux sont attestés de manière ponctuelle en Syrie jusqu'au début de l'Empire romain. Ils sont comparables aux royaumes phéniciens de l'époque perse, aux principautés formées autour des sanctuaires anatoliens de Comana et de Zéla ou autour du Temple de Jérusalem sous la dynastie des Hasmonéens. La disparition de ces États orientaux dont les souverains sont aussi des prêtres est contemporaine de la création de nouveaux clergés destinés à servir le culte des rois hellénistiques, puis des empereurs de Rome. Dès lors que ces derniers embrassent la foi chrétienne, c'est l'ensemble des prêtres qui sont menacés d'extinction, comme dans le reste du monde antique.

Des prêtres au pouvoir

Bien que le traité *Sur la Déesse syrienne* n'en garde aucun souvenir précis (il y est seulement question de statues de rois et de prêtres exposées dans la cour du sanctuaire), la ville de Hiérapolis a dû être gouvernée par le grand-prêtre d'Hadad et d'Atargatis à date ancienne. C'est ce que l'on déduit de l'existence d'un monnayage sacerdotal daté des dernières années de l'Empire perse achéménide ou du début de l'occupation macédonienne et dont les types et les légendes araméennes célèbrent le couple divin de Manbog, selon l'appellation sémitique traditionnelle de la ville. Les didrachmes d'argent qui composent ce monnayage portent les images et les noms de prêtres en train d'officier. L'un d'eux est notamment frappé sous l'autorité d'un certain 'Abdhadad, au beau nom théophore (« serviteur de Hadad »), qui se présente comme un prêtre de Manbog (*'bdhdd kmr mnbḡ*) attaché au culte d'Hadad (Hadaran), son seigneur (fig. 6). Le passage de l'État sacerdotal à la cité-État de type grec est difficile à appréhender à Hiérapolis, mais l'obtention du statut civique est acquise au plus



Fig. 6. Le prêtre 'Abdhadad sur une monnaie de Hiérapolis de Syrie, fin du IV^e siècle av. J.-C. (© BnF).

tard en 169/168 av. J.-C. d'après les monnaies de bronze frappées à cette date au nom des Hiérapolitains. Au I^{er} siècle av. J.-C., la dédicace du relief du grand-prêtre Alexandros concerne sans doute un prêtre civique, puisqu'elle se réfère à la patrie du personnage honoré : « Ici Achaios a dressé l'image d'Alexandros, grand-prêtre incomparable, noble en amitié, en offrant une libation en même temps qu'il suppliait les dieux de conserver sa patrie dans le respect des lois. »

Vers la même époque, les Mennaïdes dirigent une principauté sacerdotale formée autour de Chalcis du Liban. Les trois représentants connus de la dynastie, Ptolémaïos fils de Mennaios (vers 85-40 av. J.-C.), Lysanias et Zénodôros, sont des princes clients de Rome qui portent le titre de tétrarques et de grand-prêtres (*archiereus*). Eux aussi affirment leur indépendance par la frappe de monnaies avec leurs noms, leurs portraits et les images de leurs dieux à la mode grecque (Zeus, Artémis, Hermès, Athéna, les Dioscures). Leur autorité religieuse s'étend sans doute sur le sanctuaire d'Héliopolis, jusqu'à ce que Rome annexe leur territoire à celui de la colonie romaine de Bérytos.

En dehors de Hiérapolis et d'Héliopolis, aucun autre État sacerdotal n'est attesté de manière sûre en Syrie. Les princes d'Émèse (Homs) passent parfois pour avoir joué le rôle de prêtres du dieu Élagabal et de la pierre noire, sa statue aniconique. Néanmoins, cette hypothèse repose uniquement sur le fait que Varius Avitus Bassianus, le futur empereur Élagabal, originaire de la cité et possible descendant des dynastes locaux, s'est vu confier ce culte prestigieux avant son avènement. Comme le rappelle l'historien Hérodien (5, 3, 6-8) :

« C'est donc à ce dieu que Bassianus était consacré (le culte lui en avait été confié parce qu'il était l'aîné). Il paraissait en public dans un accoutrement barbare, vêtu qu'il était de tuniques pourpres tissées d'or, à longues manches et qui lui descendaient jusqu'aux pieds ; des chausses, elles aussi diaprées d'or et de pourpre, couvraient la totalité de ses jambes de la pointe du pied jusqu'à la cuisse. Sa tête était ornée d'une couronne de pierres précieuses qui brillaient de vives couleurs. Il était dans la fleur de l'adolescence et dépassait en beauté tous les jeunes gens de son âge. [...] Quand il accomplissait les rites sacrés et que, selon l'usage des Barbares, il dansait autour des autels au son des hautbois, des flûtes et d'autres instruments, les soldats [de la garnison romaine de Raphané] l'observaient avec plus d'attention que tous les autres spectateurs car, à sa beauté qui attirait tous leurs regards, il joignait une origine impériale. »

Ce passage rend bien compte de l'étonnement teinté d'effroi que les pieux Romains de l'Urbs ont pu témoigner à l'égard du jeune prêtre d'Émèse. Élevé à l'empire, Élagabal continue pourtant de promouvoir officiellement le culte de son dieu lors de son très court règne (218-222). Les monnaies frappées à Rome en son nom mentionnent non seulement le titre de grand pontife (*pontifex maximus*), selon la tradition romaine, mais aussi la qualité de grand-prêtre du dieu invincible Sol Élagabal (*sacerdos amplissimus dei invicti Solis Elagabali*) de celui qui reste le plus célèbre des prêtres syriens.

Un clergé pour les rois

Les cultes royaux comptent parmi les innovations religieuses les plus remarquables de l'époque hellénistique. En Syrie, ceux des Lagides et des Séleucides, les successeurs d'Alexandre, n'ont laissé que peu de traces, en dehors de dédicaces isolées. Dans les deux cas, ils sont officiellement pris en charge par l'administration royale. En Égypte et dans le monde lagide, le culte royal est attesté dès le règne de Ptolémée II (283-246 av. J.-C.). Dans l'empire séleucide, où il est institué au plus tard sous Antiochos III (223-187 av. J.-C.), il est célébré dans les capitales administratives (Antioche en Syrie) et dans les provinces, sous la direction d'un grand-prêtre pour le roi et d'une grand-prêtresse pour la reine, tous deux choisis parmi les plus grands personnages. Sous Antiochos III, Ptolémaïos fils de Thraséas, le stratège de Koilè-Syrie et Phénicie, est aussi le grand-prêtre de la province. Par ailleurs, les cités prennent d'elles-mêmes l'initiative de fonder leurs propres cultes royaux. Celui des Séleucides est à nouveau le mieux

documenté. Attesté dans la Tétrapole (Antioche, Séleucie) aussi bien que dans les milieux grecs ou très hellénisés de Sidon, Tyr, Samarie et Scythopolis, il semble attirer avant tout des Grecs et des Macédoniens issus de la cour, de l'armée et des cités. Dans la ville de Jérusalem, refondée en une nouvelle Antioche lors de la révolte des Maccabées, l'obligation imposée aux juifs d'offrir des sacrifices au roi Antiochos IV Épiphane montre qu'il faisait partie des cultes attendus dans toute cité digne de ce nom à l'intérieur du royaume. Son clergé est à l'image de sa clientèle, comme l'indiquent les deux listes de sacerdoce publics de Séleucie de Piérie évoquées plus haut : sous Séleucos IV, deux prêtres célèbrent le culte royal dans la cité, le premier celui des ancêtres divinisés du souverain régnant, le second celui du roi en exercice.

On retrouve en Syrie du Nord une organisation comparable à l'échelle du royaume des Orontides de Commagène, né de la décomposition de l'empire séleucide et influencé autant par la tradition gréco-macédonienne que par la référence aux origines iraniennes de la dynastie au pouvoir. La région est le théâtre d'une réforme religieuse originale sous le règne Antiochos I^{er} Théos (vers 69-36 av. J.-C.). Le culte institué de son vivant et autour de sa personne par ce roi philhellène et allié de Rome assure au souverain une place centrale, quasi prophétique, au sein du panthéon dynastique, comme en témoignent les images et les inscriptions affichées dans une série de complexes funéraires et cultuels, du Nemroud Dagh à Zeugma. Des règlements religieux confient le service des nouveaux cultes à des aristocrates locaux habillés à la mode perse et assistés de hiérodules. Le caractère héréditaire des sacerdoce garantit la pérennité de la fondation royale. À cet effet, des domaines pris sur les biens de la couronne sont concédés aux prêtres qui doivent les transmettre à leur tour à leurs descendants. Composés de terres et de villages entrés dans la propriété des dieux, ces domaines offrent un revenu destiné à assurer la subsistance du clergé et le financement perpétuel du culte. Les dispositions prises par Antiochos sont apparemment abandonnées après la mort du roi, ce qui témoignerait autant de l'affaiblissement de la dynastie orontide que de l'affirmation du pouvoir de Rome et de ses *imperatores*.

Le culte impérial a été institué en Syrie selon les mêmes modalités que dans le reste du monde grec. Dès le règne d'Auguste, il existe un culte provincial syrien chapeauté par un prêtre. Une inscription

d'Apamée conserve le nom du premier titulaire de cette charge, Dexandros, et précise que cet homme descendait de dynastes locaux. Au niveau provincial, le culte impérial est lié au *koinon* de Syrie, assemblée de délégués des cités qui organise des fêtes religieuses et des concours dans la capitale, Antioche, sous la direction d'un prêtre qui porte le titre de syriarque. Une douzaine de syriarques sont connus et l'on sait par le rhéteur Libanios qu'au IV^e siècle apr. J.-C. les membres des plus grandes familles d'Antioche assument cette fonction considérée comme une liturgie. Trois ou quatre subdivisions territoriales (Phénicie, Cilicie, Commagène, Koilè-Syrie) fonctionnent en parallèle à l'échelle régionale, avec leur clergé, leur *koinon* et leurs concours propres. Celle de Tyr en Phénicie, par exemple, est dirigée par le phoinikarque. Au niveau municipal, les cités choisissent d'elles-mêmes de fonder un culte des empereurs, divinisés de leur vivant ou après leur mort, et éventuellement associés à la déesse Rome. Ces actes de piété sont autant de démonstrations de loyauté envers le pouvoir romain. Ils entraînent parfois la fondation d'un temple, appelé *Caesareum*, l'érection de nombreuses statues impériales et l'institution de concours à la grecque. À l'occasion, le clergé des sanctuaires locaux a pu être également affecté au culte des empereurs. Une dédicace d'Abila de Lysanias, bourgade de l'Antiliban proche de Damas, montre qu'en 157 apr. J.-C., Séleukos fils d'Abgaros, prêtre de Zeus et d'Apis, cumule sa charge avec celle de prêtre de la déesse Rome et du dieu Auguste.

Le pouvoir contre les prêtres

En 391-392 apr. J.-C., l'empereur Théodose I^{er} fait fermer les temples et interdit leurs cultes, mettant fin à un siècle d'incertitudes scandé par des épisodes violents. Dès 396 apr. J.-C., sous le règne de ses fils, un nouvel édit adressé au préfet du prétoire d'Orient révoque les privilèges accordés aux officiants des anciens cultes, « ministres, préfets, hiérophantes, quel que soit le nom dont on les désigne ». Les cérémonies solennelles ne sont pas abolies dans l'immédiat, mais l'interdiction des sacrifices et des prières relègue les prêtres au rang de parasites ou de fauteurs de troubles, tandis que les païens sont peu à peu écartés du pouvoir. Au Proche-Orient, comme ailleurs, l'empire chrétien ne laisse subsister les anciennes pratiques rituelles qu'aux

marges des cités et dans des milieux sociaux de plus en plus étroits. Quelques réduits polythéistes se maintiennent, en particulier au Liban. La région conserve une réputation ambiguë de foyer païen actif autour de cultes célèbres, celui du dieu Élagabal et de son bétyle, à Émèse, ou celui de la triade divine composée de Jupiter, Vénus et Mercure, à Héliopolis. C'est là que Constantin, le premier empereur chrétien, avait déjà autorisé en 333 apr. J.-C. la destruction exceptionnelle d'un sanctuaire d'Aphrodite, à Aphaca, dans l'arrière-pays de Byblos et à la source du fleuve Adonis. Il pouvait arguer que, pour les chrétiens, Aphrodite est l'inspiratrice des vierges consacrées, dont les pratiques sont assimilées à de la prostitution, en même temps qu'elle est l'amante d'Adonis, le héros dont le retour des enfers pouvait sembler parodier la résurrection du Christ. Un siècle et demi plus tard, à la fin du v^e siècle apr. J.-C., le philosophe Damascius et son maître de dialectique Isidore rencontrent encore des prêtres païens à Héliopolis même (le devin Akamatios) et dans les environs d'Émèse (Eusébios, gardien d'un bétyle). Vers 561-562 apr. J.-C., une raffe organisée par l'évêque Jean d'Éphèse permet d'arrêter deux prêtres d'Héliopolis réfugiés à Constantinople. Il n'est pas nécessaire d'imaginer que des masses de fidèles se regroupent autour de ces personnages qui officient dans la clandestinité. L'épisode souligne le caractère incomplet et tardif de la christianisation du Liban par rapport à d'autres villes et d'autres régions du Proche-Orient, à commencer par Antioche, où, selon la tradition, les apôtres Pierre et Paul auraient fondé la première Église.

Indications bibliographiques

- ALIQUOT Julien, *La vie religieuse au Liban sous l'Empire romain*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 2009 (édition électronique : <http://books.openedition.org/ifpo/1411>).
- ALIQUOT Julien, « Au pays des bétyles : l'excursion du philosophe Damascius à Émèse et à Héliopolis du Liban », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, n° 21, 2010, p. 305-328.
- BLÖMER Michael, *Steindenkmäler römischer Zeit aus Nordsyrien. Identität und kulturelle Tradition in Kyrrhestike und Kommagene*, Bonn, Rudolf Habelt, 2014.

- BLÖMER Michael, « Images of priests in North Syria and beyond », dans M. BLÖMER, A. LICHTENBERGER, R. RAJA (éd.), *Religious Identities in the Levant from Alexander to Muhammed*, Turnhout, Brepols Publishers, 2015, p. 185-197.
- KAIZER Ted, « Kingly priests in the Roman Near East? », dans O. HEKSTER, R. FOWLER (éd.), *Imaginary Kings. Royal Images in the Ancient Near East, Greece and Rome*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2005, p. 177-192.
- LIGHTFOOT Jane L., *Lucian, On the Syrian Goddess*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
- MICHELAU Henrike, « Hellenistische Stelen mit Kultakteuren aus Umm el-‘Amed », *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, n° 130, 2014, p. 77-95.
- STUCKY Rolf A., « Prêtres syriens I. Palmyre », *Syria*, n° 50, 1973, p. 163-180.
- STUCKY Rolf A., « Prêtres syriens II. Hiérapolis », *Syria*, n° 53, 1976, p. 127-140.
- STUCKY Rolf A., « Prêtres syriens III. Le relief votif du prêtre Gaïos de Killiz et la continuité des motifs proche-orientaux aux époques hellénistique et romaine », dans P. BIELIŃSKI, F. M. STĘPNIOWSKI (éd.), *Aux pays d’Allat. Mélanges offerts à Michał Gawlikowski*, Varsovie, Instytut Archeologii Uniwersytetu Warszawskiego, 2005, p. 277-284.
- YON Jean-Baptiste, *Les notables de Palmyre*, Beyrouth, Institut français d’archéologie du Proche-Orient, 2002 (édition électronique: <http://books.openedition.org/ifpo/3763>).
- YON Jean-Baptiste, « Coiffeurs et barbiers dans les sanctuaires du Proche-Orient », *Tempora*, n° 18, 2007-2009, p. 81-94.
- YON Jean-Baptiste, « Personnel religieux féminin au Proche-Orient hellénistique et romain », dans Fr. BRIQUEL CHATONNET, S. FARÈS, B. LYON, C. MICHEL (éd.), *Femmes, cultures et sociétés dans les civilisations méditerranéennes et proche-orientales de l’Antiquité (Topoi Suppl., n° 10)*, Lyon, Société des amis de la bibliothèque Salomon-Reinach, 2009, p. 197-214.

Table des matières

Introduction	7
<i>Pierre-Louis GATIER et Laurent COULON</i>	
Le clergé dans les sociétés mésopotamiennes	11
<i>Pierre VILLARD</i>	
Le problème des origines sumériennes.....	13
Familiarité avec la sphère divine.....	16
Auxiliaires de l'existence terrestre des dieux.....	23
Débiteurs et gardiens de l'enseignement divin.....	27
Indications bibliographiques.....	34
Le clergé à l'époque pharaonique : organisation, recrutement et statut	35
<i>Laurent COULON</i>	
Organisation et vie du clergé.....	36
<i>Des clergés locaux</i>	36
<i>La hiérarchie du clergé et l'organisation par phylè</i>	37
<i>Le métier de prêtre</i>	41
<i>Corporatisme et associations</i>	43
Devenir prêtre.....	44
<i>Les procédures de recrutement</i>	44
<i>Formation et initiation</i>	51
<i>Le clergé féminin</i>	52
Aspects économiques et politiques de la vie sacerdotale.....	53
<i>La rétribution des prêtres</i>	53
<i>Prêtres et pouvoir politique</i>	55
Indications bibliographiques.....	56

Prêtres et temples en Égypte gréco-romaine	59
<i>Youri VOLOKHINE</i>	
Nature des sources.....	60
Les prêtres égyptiens dans le regard hellénique.....	64
L'organisation du clergé égyptien à l'époque gréco-romaine.....	67
Les relations entre le pouvoir royal et le clergé.....	70
Interdits, règles, impératifs sacerdotaux.....	72
Quelques nouvelles données durant l'époque romaine.....	74
Indications bibliographiques.....	76
À propos des prêtres et du « clergé » dans l'Israël ancien et le judaïsme pré-rabbinique	77
<i>Daniel BARBU</i>	
Images grecques du clergé juif.....	78
Images juives du clergé juif.....	80
Sacerdoce et pouvoir.....	82
Le clergé juif selon Flavius Josèphe.....	83
Fonctions et statut du clergé juif.....	87
Conclusion : la question des sources.....	92
Indications bibliographiques.....	93
Le clergé dans l'Inde ancienne	95
<i>Marie-Luce BARAZER-BILLORET</i>	
L'évolution des religions indiennes : du védisme à l'hindouisme.....	95
<i>Le védisme</i>	96
<i>Le brahmanisme</i>	99
<i>L'hindouisme</i>	101
L'exemple du <i>śaivasiddhānta</i>	103
Conclusion.....	108
Indications bibliographiques.....	110
Repères chronologiques.....	110
Lexique.....	111
Le clergé dans l'Iran ancien	113
<i>Samra AZARNOUCHE</i>	
Introduction.....	113
Les Mages dans l'Empire achéménide.....	117
<i>Corps, costume et pureté</i>	122
Les prêtres dans l'Empire parthe.....	124
Les prêtres dans l'Empire sassanide.....	126

Conclusion	137
Indications bibliographiques.....	138
Le clergé dans la Grèce des cités	139
<i>Véronique CHANKOWSKI</i>	
Les acteurs du culte et leurs fonctions.....	140
<i>La répartition des fonctions religieuses</i>	140
<i>Prêtrise et organisation des sacrifices</i>	142
<i>Fonctions masculines et féminines</i>	144
<i>Représentations</i>	145
Le sacerdoce : modes de désignation, prescriptions et privilèges	148
<i>Désignation</i>	148
<i>Ventes de prêtrises</i>	150
<i>Les bénéfiques du sacerdoce</i>	152
Prescriptions rituelles pour les prêtres et les prêtresses	155
<i>Le domaine des prescriptions</i>	155
<i>Pureté rituelle et souillure</i>	156
Conclusion	157
Indications bibliographiques.....	158
Le clergé attaché à un culte à mystères : l'exemple d'Éleusis ..	161
<i>Richard BOUCHON</i>	
Le clergé éleusinien.....	162
Mode de designation.....	166
Position sociale	169
<i>Époque classique et haute époque hellénistique</i>	170
<i>Basse époque hellénistique et époque impériale</i>	171
Conclusion	178
Indications bibliographiques.....	180
Le personnel cultuel à Rome	181
<i>Francesca PRESCENDI</i>	
Qu'est-ce qu'un prêtre?.....	181
Mythe d'origine et partage des charges	182
Organisation des prêtrises	184
<i>Les collèges</i>	184
<i>Les sodalités</i>	196
<i>D'autres sacerdoce</i>	197

D'autres acteurs et actrices rituels.....	198
Conclusion	199
Indications bibliographiques.....	200
Les prêtres païens de la Syrie hellénistique et romaine	201
<i>Julien ALIQUOT et Jean-Baptiste YON</i>	
Les figures du sacerdoce.....	203
<i>Les mots et les habits qui font le prêtre</i>	203
<i>Le métier de prêtre</i>	207
<i>Autour des prêtres</i>	210
Devenir prêtre.....	212
<i>Le modèle civique</i>	213
<i>Histoire de familles</i>	214
<i>Prêtres villageois</i>	215
Clergé et pouvoir.....	221
<i>Des prêtres au pouvoir</i>	221
<i>Un clergé pour les rois</i>	223
<i>Le pouvoir contre les prêtres</i>	225
Indications bibliographiques.....	226
Le clergé en Gaule et dans le domaine celtique	229
<i>Franck PERRIN</i>	
Druides lettrés et voyantes druidesses durant l'Empire.....	237
Le statut des femmes : une situation contrastée.....	239
La place enviable des hommes	243
<i>Le barde</i>	244
<i>Le vates</i>	245
<i>Le druide au sommet du clergé</i>	246
Le statut des membres du clergé vu par l'archéologie	247
Indications bibliographiques.....	250
Le recrutement et le statut du clergé chrétien du IV^e au VII^e siècle	253
<i>Pierre MARAVAL</i>	
Le recrutement	254
<i>Les modes de choix (système de sélection)</i>	254
<i>Les critères de choix officiels</i>	257
<i>Les critères non écrits : la parenté et la situation sociale</i>	261

Le statut dans la société.....	263
<i>Des privilèges</i>	263
<i>Des responsabilités</i>	265
<i>Le statut dans l'Église</i>	268
Indications bibliographiques.....	269
Quelques réflexions sur le clergé aux premiers siècles de l'islam	273
<i>Thierry BIANQUIS</i> (†)	
Indications bibliographiques.....	280